Date de génération de ce justificatif : 31/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

Ancre Architecture – Additif – rectificatif

Référence : L015923

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 23 décembre 2022 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Additif – rectificatif

Rectificatif à l'annonce publiée dans paysan-breton.fr du 16/12/2022 concernant Ancre Architecture, Il fallait lire : « suivant ASSP en date du 04/10/22. »

Consulter cette annonce en ligne